



PUBLICATION DE TIRS N° 18

du 28.04.25 au 04.05.25

Jours	Heures	Troupes	Armes	R	Positions des armes	Coord.	Flèches
Lundi 28.04.25	0800-1700	Cdmt pl armes	Explosifs		Pente des butts		
Mardi 29.04.25	0800-1700	Cdmt pl armes	Explosifs		Pente des butts		
Mercredi 30.04.25	0800-1700 1730-1930 1730-1930	Cdmt pl armes Pistolet tirs pra Armes Réunies	Explosifs Infanterie Infanterie		Pente des butts Stand pistolet Stand 300 m (a + n)		
Jeudi 01.05.25	0800-1700	Cdmt pl armes	Explosifs		Pente des butts		
Vendredi 02.05.25	0800-1700	Cdmt pl armes	Explosifs		Pente des butts		
Samedi 03.05.25	0800-1145	Pistolet tirs pra	Infanterie		La Repetta <i>chantiers bleu + rouge</i>		

LEGENDE: (1) = Tirs de nuit D = Drapeau de tirs au cimetière R = Zones avec restrictions

HORAIRE DES TIRS Stand 300 m / 30 m / 25 m 0800-1145 / 1330-1700
Grenades / explosifs 0800-1145 / 1330-1700

Chef places de tir Bière / Schiessplatzchef Bière

Tf 058 482 33 61

Les barrières peuvent être fermées 1 h ½ avant le début des tirs.

En raison du danger qu'ils représentent, il est interdit de toucher ou de ramasser des ratés ou des pièces de projectiles qui peuvent encore contenir de l'explosif (par exemple détonateurs, têtes ou base de projectile, etc.). Les ratés ou les pièces de projectile peuvent encore exploser après plusieurs années.

Les personnes qui trouvent un raté ou une pièce de projectile qui pourraient encore contenir de l'explosif doivent en marquer l'emplacement et l'annoncer à la troupe la plus proche, respectivement la centrale d'annonce des ratés, tf 058 481 44 44 ou un poste de gendarmerie, tf 117 ou le commandement de la place d'armes de Bière, tf 058 482 32 70.

Cdmt CIA / Place d'armes de Bière

